

Communiqué Publication immédiate



Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent lance un guide municipal sur la filière éolienne

Rimouski, le 17 avril 2007 - Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) procèdent aujourd'hui, à la présentation du guide « *La filière éolienne au Bas-Saint-Laurent : un outil d'aide à la prise de décision dans le contexte municipal* ». Ce document, réalisé par le conseil de l'environnement, sera distribué gratuitement aux MRC et aux municipalités du Bas-Saint-Laurent. Il peut également être consulté par d'autres collectivités québécoises par l'entremise du site Internet du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement au www.rncreq.org/pdf/GuideFiliereEolienne.pdf.

Le guide présente des exemples de mesures qui devraient aider les intervenants du secteur municipal à encadrer le développement éolien en tenant compte de plusieurs aspects environnementaux et sociaux. Parmi les nombreux aspects traités, notons les questions relatives aux couloirs migratoires de la faune ailée, au paysage et à l'acceptabilité sociale.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution du FAQDD et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Pour la réalisation de ce projet, le conseil de l'environnement a également bénéficié de la collaboration de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, du Groupe éolien de l'UQAR, du Centre local de développement de La Matapédia ainsi que de la Corporation de gestion intégrée de la ressource éolienne.

Le FAQDD, un acteur clé du développement durable au Québec

Créé en 2000 avec une mise de fonds de 45 millions \$, le FAQDD a comme mission de susciter et de soutenir financièrement des projets porteurs et structurants en développement durable dans le but d'engager tous les intervenants de notre société à adopter de nouvelles pratiques, tant individuellement que collectivement. Le FAQDD encourage l'innovation, stimule le partenariat et s'engage aux côtés des organismes locaux et régionaux pour la réalisation de projets originaux et structurants en développement durable.

À ce jour, le FAQDD a contribué à la réalisation de près de 200 projets et financé plus de 200 bourses et stages, contribuant ainsi à renforcer les politiques et actions gouvernementales pour le développement durable.

– 30 –

Source et informations :

Luce Balthazar, conseil de
l'environnement
Téléphone : (418) 721-5711

Nicolas Girard, FAQDD
Téléphone : (418) 692-5888 poste 222



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec